


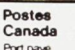
l'interont

la revue des Diplômés de l'Université de Montréal

Numéro 262 mars/avril 1978



 Canada Post
Postage paid

 Postes Canada
Port payé

Bulk third class **En nombre troisième classe**

F 124
Retour garanti Montréal



**ENVOLEZ-VOUS
AVEC LES DIPLOMÉS**

Escapade mexicaine

Dans une Hacienda de luxe
Départ le 21 avril
- 4 jours \$539

Costa del Sol

Départ le 14 mai - 2 semaines
Séjour à Torremolinos au Castillo de
Santa Clara (avec les petits déjeuners)
\$547

Grèce olympique

Départ les 14 juin et 12 septembre
- 2 semaines
Trois jours à Athènes; circuit de 4 jours
dans le Péloponnèse; croisière d'une
semaine dans les Iles grecques. \$1 319

Vois nolisés

A destination de Londres, Paris, Bruxelles, Amsterdam,
Rome, Athènes.
Dates du départ et de retour au choix du voyageur.
Durée de 14 à 60 jours. Prix sur demande.

Location de voitures

Plan achat/rachat. Prix spéciaux pour les Diplômés:
Renault 5, 3 semaines \$399 - Simca 1307, un mois \$579
Pour les autres voitures, prix sur demande.

Tourisme français

Circuits en autocar

7 jours - Voyage sur la Côte d'Azur	\$ 644	et plus
12 jours - Riante Provence et verte Dordogne	\$ 695	et plus
14 jours - Paysages d'Italie	951	et plus
14 jours - Angleterre et Ecosse	1 087	et plus
15 jours - Autriche/Hongrie/Tchécoslovaquie	1 184	et plus
16 jours - Espagne du Sud/Portugal	897	et plus
18 jours - Dalmatie/Yougoslavie	1 044	et plus
26 jours - Paris/Moscou	1 767	et plus

Pour renseignements et inscriptions :

Service de Voyage des Diplômés

1456, rue Crescent, Montréal, Qué.
Tél.: 288-6481

l'interdit

Numéro 262
mars/avril 1978

La revue des Diplômés
de l'Université de Montréal

Conseil d'administration

Jacques Breton, président
Patrice Poirier, 1er vice-président
Roland Lamarche, 2e vice-président
Robert Savoie, secrétaire
Pierre Leroux, trésorier
Paul-André Tétreault, président sortant
Michel Belisle
Jacques Désormeau
Claude Leblanc
Gérard Lépine
Nicole Perreault
Jacques Richard
Alexandre Georguev
Roger Larose, représentant de
l'Université de Montréal.

Directeur général

Claudette Tétreault

Comité de "l'interdit"

Patrice Poirier, président
Francine Belliveau, **Jocelyne Delage**,
Louise Desjardins, **Yves-Paul Fortin**,
André Lafrance, **Claudette Tétreault**.

Graphiste

Serge Robert

Impression

Journal Offset Inc.

Les auteurs des articles publiés dans
"l'interdit" conservent l'entière respon-
sabilité de leurs opinions.
Les reproductions sont autorisées
moyennant mention de "l'interdit" et de
ses auteurs.

Dépôt légal No D 680028
Bibliothèque nationale du Québec.

Publié 6 fois l'an
Tirage: 33,500

SIÈGE SOCIAL :

2910, boul. Edouard-Montpetit
bureau 3,
Montréal, Québec. H3T 1J7
(514) 343-6230

Abonnement annuel : \$6
à l'étranger : \$8

Page couverture:

Arrière-cour: Remise no 1
objectif 135 mm., 1/125 s. à f: 4
Pierre St-Amour

avant-propos

Ce numéro fait revivre une vieille chronique, "l'interieur", et marque le début d'une nouvelle, "Les gens qui font l'Université". Dans cette chronique régulière, André Lafrance nous offre des portraits de personnes qui comme lui, travaillent à l'Université. Il les choisit au hasard de ses rencontres afin de donner à ses collègues diplômés une image de ceux qui font **quotidiennement** l'Université d'aujourd'hui.

Pâques, qui pour plusieurs est l'occasion d'offrir un petit animal à un enfant ou un être cher, la fonte des neiges qui nous révèle la quantité invraisemblable de déchets accumulés durant l'hiver par nos amis les animaux, nous ont amenés chez un médecin vétérinaire pour discuter de la surpopulation animale. Nous avons donc rencontré le Dr Louise Laliberté qui nous a fait connaître la pratique vétérinaire chez les petits animaux de compagnie et nous a communiqué ses réflexions et solutions au problème de la surpopulation des animaux dans les milieux urbains.

Praticienne de bonne renommée, elle dirige une clinique pour petits animaux à Longueuil et fait l'élevage des chats Abyssins et Rex.

Le Dr Laliberté est également très active dans le domaine de l'édition: elle est directrice de la revue "Chats Canada Cats", et elle écrit en collaboration spéciale une chronique hebdomadaire, "Nos amies les bêtes", dans le journal La Presse. Elle est l'auteur du Guide du chien et de son maître, du Guide du chat et de son maître, de Toutes les races de chats et de Mon chien Champion.

Le choix de la Médecine vétérinaire s'imposait alors pour notre article sur une faculté, faculté d'autant plus mystérieuse qu'elle est hors campus. Pour vous la faire connaître, le Dr Jean Piérard, secrétaire de la faculté, nous a fait visiter le campus de St-Hyacinthe.

Claudette Tétreault

sommaire

5

Pierre St-Amour, artiste
photographe

7

A la découverte de la médecine vétérinaire
par Claudette Tétreault

10

La pratique médicale auprès des petits animaux
par le Dr Louise Laliberté,
m.v. 1968

12

Trop d'animaux ou...
par le Dr Louise Laliberté,
m.v. 1968

15

L'Interieur

16

Ceux qui font l'Université
par André Lafrance

18

Qu'est-ce que l'AFPUM ?

21

Diplômés-auteurs

24

Le carnet

Plus qu'un simple coup de pouce

Vous êtes nouveau diplômé—ou vous exercez votre profession depuis un certain temps déjà? Un bon coup de pouce vous serait utile?

À la BCN, nous avons conçu pour vous une formule de crédit très avantageuse.

Que ce soit pour réunir vos emprunts scolaires, pour aménager votre cabinet ou vous constituer un fonds de roulement, pour vous meubler ou acheter une voiture, venez nous voir.

Un prêt BCN aux professions libérales saura sûrement répondre à vos besoins.

Son taux d'intérêt est fort avantageux et ses conditions de remboursement particulièrement souples!

À votre succursale BCN, c'est avec plaisir qu'on vous renseignera sur ce mode de crédit et sur tous les autres services que nous offrons aux professions libérales.

Demandez-y notre brochure «Aide aux jeunes diplômés et aux personnes en exercice.» Pour démarrer, ou pour améliorer votre situation faites appel à la BCN.

Elle vous donnera beaucoup plus qu'un simple coup de pouce!

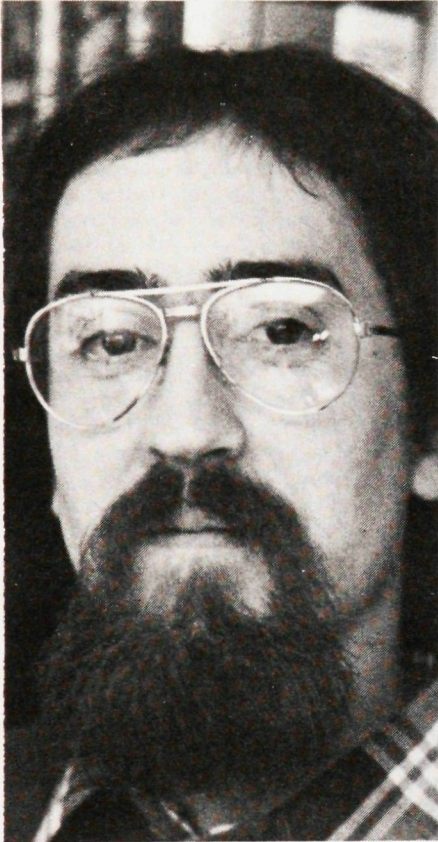


Banque
Canadienne
Nationale



PIERRE ST-AMOUR, ARTISTE PHOTOGRAPHE

à la galerie de l'École des Hautes Études Commerciales



Dans le but d'encourager et de faire connaître la relève artistique au Québec, le groupe de formation en muséologie de l'Université de Montréal a conçu et organisé une exposition de photographies de Pierre St-Amour à la galerie de l'École des Hautes Études Commerciales située dans le corridor reliant les Science Sociales aux H.E.C. Nous avons été tellement emballés par la beauté de ces oeuvres que nous avons choisi l'une d'elles pour notre page couverture.

Ces photos sont un témoignage éloquent de la dimension artistique de la photographie. Faisant face à l'imagination et à la sensibilité, elles dépassent la simple reproduction mécanique de la réalité et nous amènent dans un monde où l'harmonie domine les limites du concret.

La démarche artistique

Né à Montréal en 1951, Pierre St-Amour s'intéresse à la photographie depuis environ cinq ans. Cet intérêt s'est développé de façon plus marquée au cours de divers voyages au Moyen-Orient et en Europe. Aujourd'hui, c'est en s'inspirant (plus particulièrement) du décor quotidien le plus banal des Montréalais qu'il réussit à faire ressortir l'aspect esthétique d'un fond de cour, d'une corde à linge ou d'un cadre de porte. "Montréal sans titre" est une collection d'images urbaines que St-Amour a isolées en les dissociant de la réalité sans tenir compte de leur fonction ou de leur nature. La réduction ou la simplification du contenu qu'il effectue (une des tendances de la photo semi-abstraite) lui permet d'insister surtout sur les qualités graphiques de certains éléments d'un environnement déterminé mais arbitraire. La perception visuelle

de l'artiste s'appuie sur un minimum de moyens. Recherchant avant tout la simplicité et l'authenticité, St-Amour s'attache principalement à la forme et à la couleur de l'image. Pour lui, la couleur est un captivant moyen d'expression trouvant sa fin en soi. Son importance est telle qu'elle détermine parfois l'organisation même de l'image, elle en renforce l'impact et agit directement sur notre sensibilité. La démarche artistique de St-Amour le libère des contraintes d'un simple mécanisme d'enregistrement photographique. Selon lui, tout est digne d'être photographié car, en découpant la réalité, il vise d'abord à transmettre la beauté et l'émotion à travers son oeuvre.

Les options techniques

Pierre St-Amour se sert du format 35 mm car il est, selon lui, plus maniable. Il travaille exclusivement en lumière naturelle avec un boîtier nikkormat FTN et trois objectifs : 28, 50 et 35 mm. Il utilise de la pellicule couleur kodachrome 25 ou 64 ASA (pour diapositives, de faible et moyenne sensibilité). Bien que cette émulsion soit assez incontrôlable, il la préfère aux pellicules de plus grande sensibilité (ektachrome par exemple) parce que les couleurs obtenues sont plus saturées, plus chaudes.

La principale contrainte de l'utilisation de la diapositive est qu'elle ne permet pas la retouche en cas d'erreur de cadrage. En dépit de ce fait, St-Amour n'est pas du genre "mitrailleur". Il ne fait que rarement plusieurs clichés d'un même sujet. Il s'oppose à tout artifice et évite donc l'emploi de filtres (sauf le polarisant). Le montage photographique ne l'intéresse pas.

L.D.

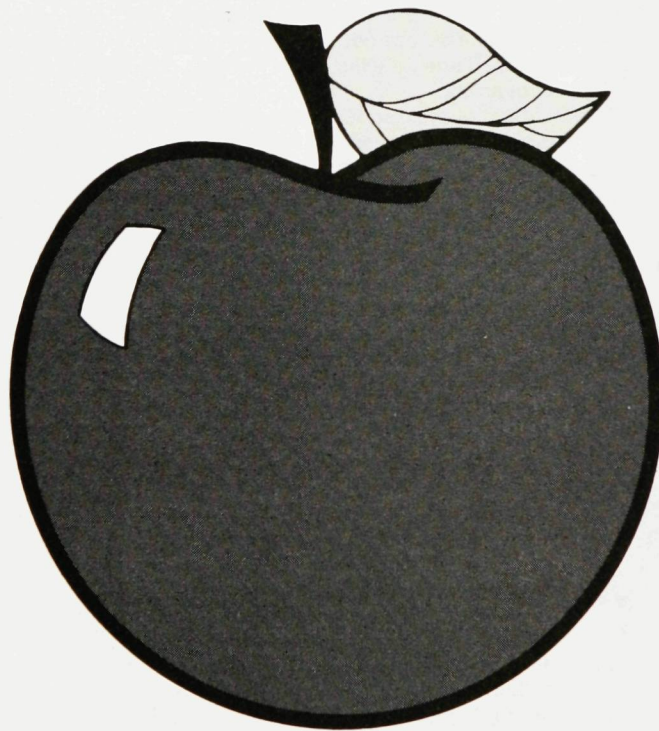
Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel de "l'interdit". Tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles sont invités à collaborer avec nous et à nous avertir des nominations, promotions et événements de la vie des diplômés.

Adressez-vous au secrétariat de l'association :

Les Diplômés de l'Université de Montréal
2910, boul. Edouard-Montpetit, bureau 3
Montréal, Québec
H3T 1J7

Téléphone : 343-6230

Un service qui porte fruit... pour un été sans pépin.



Vous désirez un emploi cet été ?
Le Service de Placement Étudiant du Québec
peut être la solution, pour un été sans pépin.
Des formules d'application sont disponibles
au Service aux Étudiants de votre institution.
Renseignez-vous. Inscrivez-vous. Ça porte fruit !

Service de Placement Étudiant du Québec



Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre,
Direction générale de la Main-d'œuvre,
Service de Placement Étudiant du Québec.

À LA DÉCOUVERTE DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Claudette Tétreault

Je suis partie pour St-Hyacinthe comme on part pour aller visiter un parent lointain dont on a beaucoup entendu parler mais qu'on ne connaît pas vraiment.

Une faculté en plein essor

Au premier abord, sans avoir même à poser la question, je me suis rendue compte que la Faculté de Médecine vétérinaire connaît une grande expansion. Des bureaux de secrétariat sont installés dans le Hall d'entrée où le Dr Piérard m'accueille. Imaginez : le secrétaire de la faculté m'invite à passer dans un bureau qu'il partage avec sa secrétaire, en m'expliquant que la faculté a connu un essor considérable depuis que l'École de Médecine vétérinaire, fondée en 1886, fut intégrée à l'Université de Montréal, avec rang de faculté en 1969. Le nombre de professeurs a doublé et celui de la population étudiante de premier cycle est passé de 162 à 278.

Tout en reconnaissant que la faculté a connu un progrès sensible, il souligne qu'il reste beaucoup à faire en particulier pour les laboratoires de biochimie, pathologie et physiologie. Des projets d'expansion devraient se réaliser sous peu, mais dans l'immédiat, seul le réaménagement du secrétariat est en cours.

Les projets de l'administration ac-

tuelle sont surtout orientés vers la recherche, condition essentielle et garantie d'un authentique enseignement universitaire. Le manque de ressources matérielles semble être, pour le moment, la seule pierre d'achoppement.

Une faculté comme les autres, mais pas tout à fait

Notre visite de la faculté a commencé par l'édifice principal; administration, salles de cours, laboratoires, etc. jusque là rien de très spécial si ce n'est une atmosphère sereine.

Faisant part de mon impression au Dr Piérard, celui-ci me fait remarquer que la situation géographique, la dimension de la faculté et sa vocation particulière lui confèrent une certaine autonomie. D'autre part, il déplore le fait que les étudiants soient isolés, loin des courants actuels de pensée, car selon lui la confrontation avec des idées novatrices est très profitable aux jeunes. Le programme d'études est excessivement lourd. Les étudiants doivent accumuler 187 crédits en 4 ans. "En plus de l'éloignement, ils n'ont pas le temps de penser à autre chose. C'est malheureux, dit-il. Cependant les contacts personnels étudiants-professeurs sont favorisés et les relations sont très bonnes. Il n'y a pas d'antagonisme structuré; la contestation se fait à l'intérieur de discussions rationnelles".



Dr Jean Périard,
Secrétaire de la faculté
de Médecine vétérinaire

Invitée à passer à la clinique des grands animaux, je suis un peu craintive. Les grosses bêtes m'ont toujours impressionnée et je n'ai jamais prisé leur odeur. Mais voilà, c'est justement cette partie de ma visite qui m'a ravie.

Il y avait des stalles, il est vrai, mais l'odeur d'écurie ou d'étable était absente. C'était un hôpital pour animaux avec tout ce que cela comporte d'équipement moderne et adéquat. Certains, visiblement très malades, faisaient peine à voir, mais d'autres, magnifiques bêtes dignes des grands concours, étaient sans doute remises entre les mains d'éminents spécialistes.

Dans cette clinique universitaire les étudiants et les docteurs portent des bleus et des bottes de caoutchouc, mais tout est d'une propreté impeccable. Dans les salles d'opérations les planchers sont noirs. "On voit mieux s'ils sont propres," me dit-on.

Devant mon étonnement de voir tant de filles dispenser des soins aux animaux, le Dr Piérard me dit que l'école a décerné son premier diplôme à une femme en 1965 et que maintenant le nombre d'étudiantes au premier cycle est de 107 tandis que celui des étudiants est de 171. Les demandes d'admission provenant des filles sont de plus en plus nombreuses, mais pour elles comme pour eux les critères d'admission sont basés principalement sur le dossier académique. On accepte en première année 70 élèves, ce qui représente 12 à 15 % des demandes d'admission reçues. Cette situation n'est pas unique; dans toutes les facultés de



médecine vétérinaire d'Amérique du Nord on retrouve le même problème de contingentement.

En entrant dans la clinique des petits animaux, une odeur d'éther et un petit épagneul blond me rappellent soudain mon enfance. A quelques pas de l'entrée nous avons pu voir, par une baie vitrée, une biopsie pratiquée sur un chat.

Tous ces animaux, grands ou petits, sont référés par des vétérinaires de la région surtout, mais certains peuvent provenir de régions aussi éloignées que la Floride, pour des interventions spéciales. Les coûts de transport et de traitement, qui sont proportionnels à la taille de la bête et à la gravité de la maladie, sont à la charge du vétérinaire qui demande la consultation ou le traitement.

C'est là que j'ai appris que dans la pratique privée les soins accordés aux animaux de compagnie sont entièrement à la charge de leur propriétaire, mais que les fermiers jouissent d'une certaine "assurance-maladie". La presque totalité des praticiens de la médecine des animaux de la ferme sont engagés dans le programme d'assurance-santé animale contributoire, mis en oeuvre par le Ministère de l'Agriculture du Québec. La part de l'éleveur est nominale et a surtout pour but d'éviter les abus.

À la clinique des petits animaux de compagnie de St-Hyacinthe il y a une chose que les vétérinaires ne font plus : couper la queue et tailler les oreilles des chiens. L'esthétique de la race sera seul à en souffrir.

Au laboratoire d'anatomie, l'activité était grande. Les étudiants de première année s'affairaient à disséquer des cadavres mais pour eux ce sont des chevaux, vaches, chiens, chats...

Les étudiants — qui sont ils ?

Alors que je demande au Dr Piérard si la vogue de "retour à la terre" a une influence sur les très nombreuses demandes d'admission et de renseignements que reçoit la faculté, celui-ci affirme qu'il ne semble y avoir aucune relation directe avec ce courant de pensée — peut-être y a-t-il un lien très indirect. Un fait est certain : autrefois la majorité des étudiants provenaient de régions rurales; aujourd'hui environ 80% sont de la ville. Mais de toute façon les étudiants ne retournent pas nécessairement au même milieu.

Des 70 places disponibles, 66 sont réservées à des Québécois ou des immigrants reçus; deux sont prioritairement pour des Acadiens et deux autres sont réservées pour des étudiants provenant de pays en voie de développement, généralement d'Afrique. Cependant, ces deux dernières places ne sont pas toujours comblées, étant donné les problèmes de qualification.

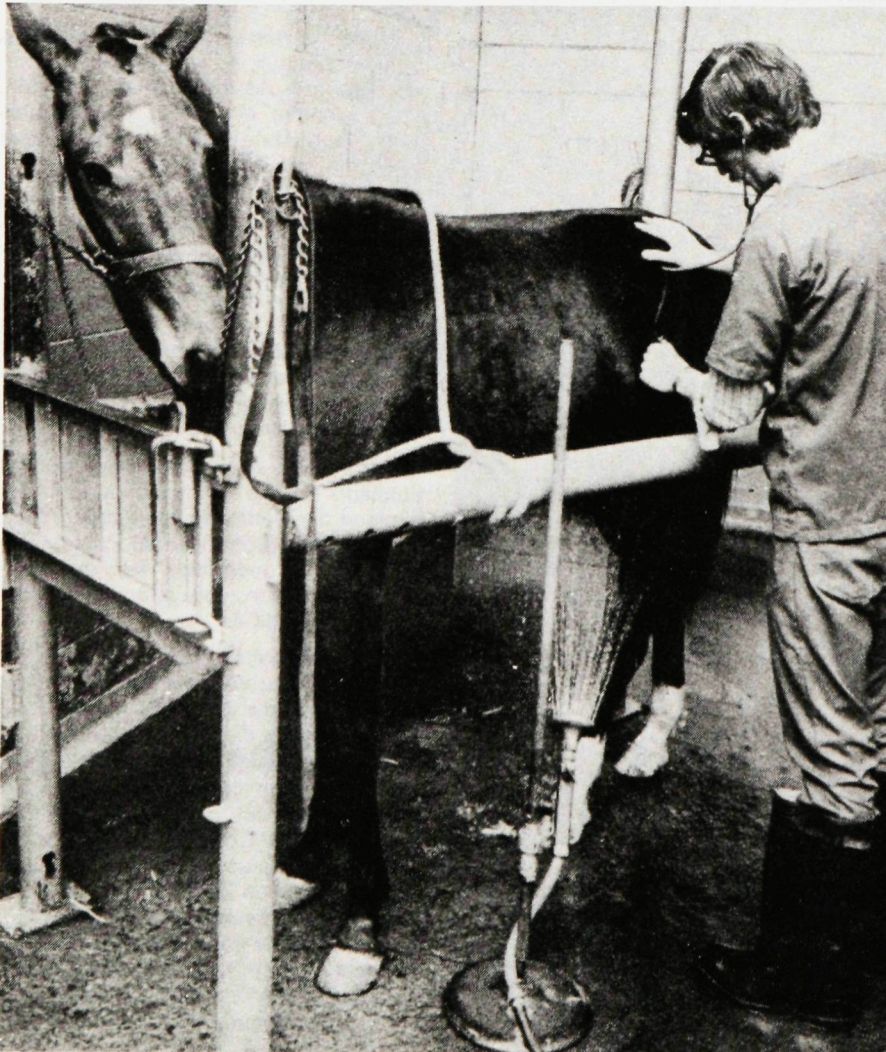
Regardant une jeune fille ausculter un magnifique Berger avec presque de la tendresse, je lui demande si elle aime les animaux. Elle me répond: "Oui, mais pas au point de ne pas pouvoir supporter de les voir souffrir. L'étudiant vétérinaire répond à une vocation médicale comme une autre, mais orientée vers les animaux".

Que deviendront-ils ?

Les perspectives de carrière pour un jeune médecin vétérinaire sont excellentes. "A ma connaissance il n'y a pas de vétérinaire chômeur" me dit le Dr Piérard.

La demande est très forte au Québec, au Canada et aux États-Unis. La faculté décernant un doctorat en médecine vétérinaire (D.M.V.) reconnu par l'American Veterinarian Association, le diplômé peut pratiquer partout en Amérique à condition d'être accepté par la corporation professionnelle locale. On remarque cependant peu de mobilité dans la carrière parce qu'il y a beaucoup de travail ici.

Tous les étudiants ayant suivi un cours unique jusqu'au semestre d'automne de la dernière année, le vétérinaire est



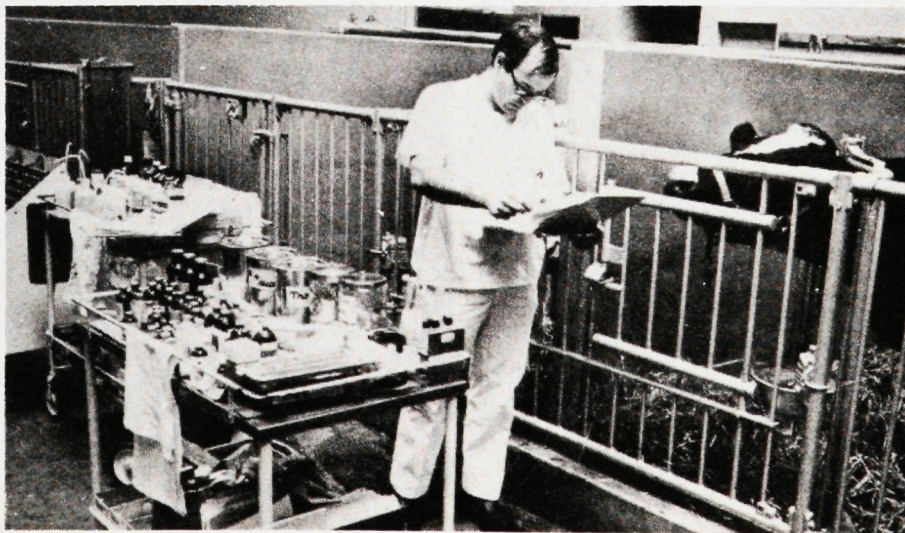
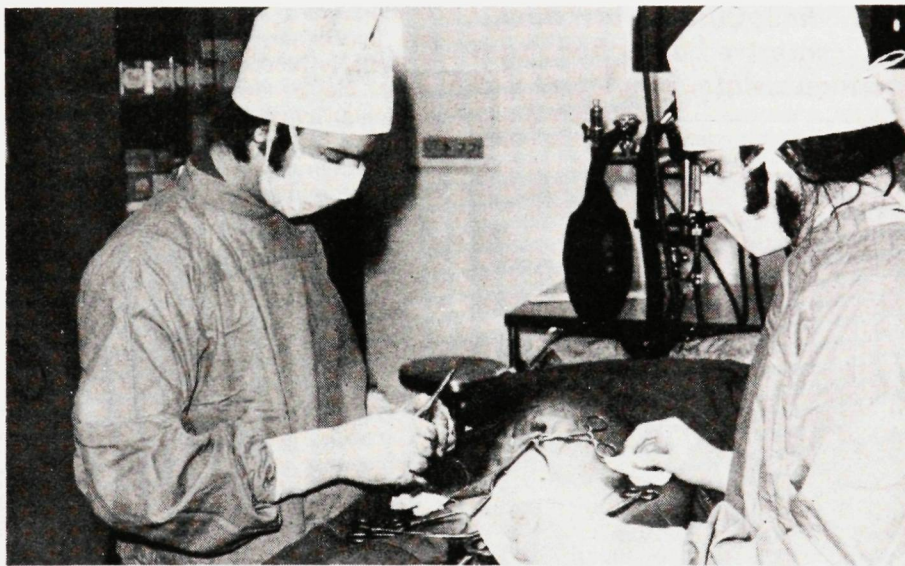
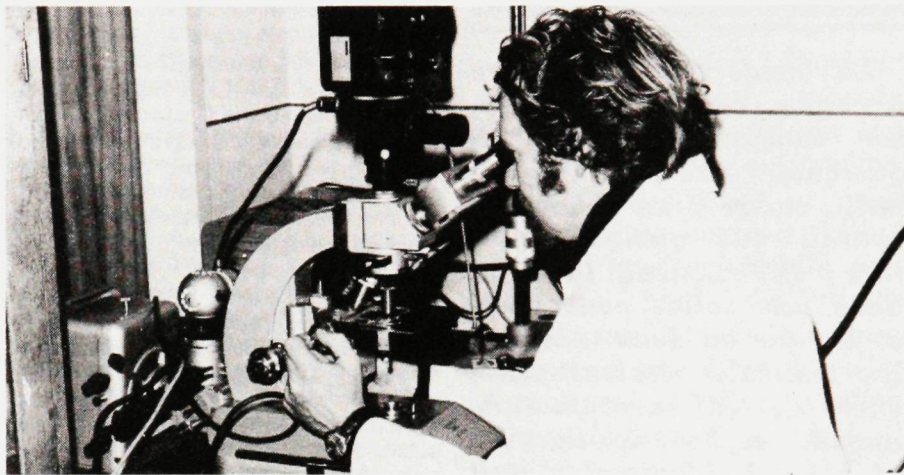
très polyvalent. Il peut se diriger vers n'importe quel secteur d'activité. De plus, s'il désire changer d'orientation à l'intérieur d'un plan de carrière nouveau, il peut facilement se recycler au niveau d'un internat.

Il semblerait, jusqu'à présent, qu'un plus grand nombre de praticiens se soient engagés dans la pratique générale pour répondre aux besoins d'une clientèle variée. Environ 30% des médecins vétérinaires s'occupent principalement du diagnostic et du traitement des maladies des animaux de la ferme. Des études récentes démontrent par contre que vers les années 1990 les besoins dans ce secteur d'activité se limiteront au remplacement, et que ce sera la médecine des petits animaux de compagnie qui absorbera plus de 30% des médecins vétérinaires du Québec.

Certains indices de la situation aux Etats-Unis permettent à la faculté de prévoir que de plus en plus les médecins vétérinaires devront se spécialiser au niveau d'un 2^e cycle professionnel pour répondre à une clientèle particulière, par exemple les animaux de laboratoire, la faune marine, l'avifaune.

D'autres sphères, telles la recherche spatiale, l'écologie, le commerce, l'industrie, souffrent d'une pénurie de diplômés ayant reçu une formation médicale vétérinaire. L'hygiène préventive, la salubrité des usines de transformation des aliments, l'inspection des viandes, le contrôle des maladies transmises à l'homme, la recherche pure et appliquée, l'enseignement sont autant d'application des connaissances acquises en médecine vétérinaire.

Sur le chemin du retour, me rappelant tous les besoins de la profession, l'avenir prometteur réservé à ces jeunes garçons et filles m'emballa. "Comme ils sont loin d'un problème de chômage" pensé-je avec une joie mitigée, "mais encore faut-il réussir à être un des 70 candidats acceptés!".



**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE**

Direction :

Doyen : Dr Guy Cousineau

Vice-doyen : Dr André Lagacé

Secrétaire : Dr Jean Piérard

Directeur du département d'Anatomie et

Physiologie animales : Dr André Dallaire

Directeur du département de médecine :

Dr Jean-Claude Panisset

Directeur du département de pathologie

et microbiologie : Dr Raymond Roy

LA PRATIQUE MÉDICALE AUPRÈS DES PETITS ANIMAUX

Dr Louise Laliberté, dmv 1968

La médecine vétérinaire a connu, elle aussi, un essor considérable. Il y a quelque trente ou quarante ans, castrer un chat ne coûtait que quelques dollars : on entourait l'animal dans une solide couverture et en une ou deux minutes, les testicules étaient arrachées de leur scrotum sans aucune espèce de ligature et à froid. L'animal n'était pas hospitalisé et devait se remettre du choc tant bien que mal.



La médecine humaine a évolué. La médecine vétérinaire a également connu au cours de notre siècle un développement parallèle. Il y a plusieurs dizaines de décennies, la fracture d'un membre était réduite par la simple immobilisation et le support du membre, enroulé par de fortes lanières, sur une planche solide... Pas question évidemment de radiographie et les frais encourus par le "malade" étaient très bas... Il faut quand même admettre que la plupart de ces traitements réussissaient assez bien. Beaucoup de cas cependant n'obtenaient pas de guérison, de graves infections se développaient et souvent, l'amputation devenait nécessaire. Le public acceptait la situation, la profession médicale n'en connaissait pas plus. La chirurgie a vraiment connu un essor fantastique lorsque l'anesthésie générale fut découverte. C'était au milieu du siècle dernier. Même au début du siècle, avant l'avènement des antibiotiques (dans les années quarante) et précédemment des sulfamides (au début des années vingt), toutes les chirurgies abdominales présentaient d'énormes risques et les pronostics étaient toujours fort réservés.

Mais aujourd'hui, accepterions-nous de tels traitements ? Même si les coûts sont maintenant beaucoup plus élevés, le malade s'attend à ce que sa jambe ou son bras fracturé soit radiographié et à ce que la fracture soit réduite par les moyens les plus modernes et les plus efficaces possible. On sait que, même à l'aide des techniques les plus perfectionnées, des complications peuvent encore survenir mais combien minimisées... Aucun malade n'accepterait que son membre soit simplement immobilisé sur une planche de bois... même si c'était là un moyen fort économique !

La médecine vétérinaire a connu, elle aussi, un essor considérable. Il y a quelque trente ou quarante ans, castrer un chat ne coûtait que quelques dollars : on entourait l'animal dans une solide couverture, et en une ou deux minutes, les testicules étaient arrachées de leur scrotum sans aucune espèce de ligature et à froid. L'animal n'était pas hospitalisé et devait se remettre du choc tant bien que mal. Aujourd'hui, le chat est anesthésié, souvent à l'aide d'appareils aux prix exorbitants, les mêmes que l'on retrouve dans les salles de chirurgie de nos

hôpitaux les plus modernes, et les techniques utilisées préviennent la mort par hémorragie. Il existe quand même le risque que l'animal ne supporte pas l'anesthésie mais les cas de chocs opératoires sont aussi rares qu'en médecine humaine.

Pour stériliser une chatte ou une chienne, que faisait-on à cette époque ? L'animal était chloroformé, le "chirurgien" pratiquait une incision abdominale, localisait les ovaires, les arrachait et refermait la paroi abdominale par des points, sans plus de précautions. L'abdomen était entouré de forts bandages afin de prévenir l'éventration. Combien s'en sortaient ?

Aujourd'hui, le public est plus exigeant, car il est plus renseigné, et son animal représente plus pour lui. Le chirurgien de médecine vétérinaire consciencieux travaille maintenant de la même façon que le chirurgien de médecine humaine. Sa salle de chirurgie est impeccable, l'animal est rasé, désinfecté et recouvert d'un champ opératoire stérilisé. Il est anesthésié après avoir reçu un tranquillisant ou une sédation adéquate. Le chirurgien vétérinaire, généralement vêtu d'un sarrau, d'un masque et de gants stérilisés, incise prudemment l'abdomen, dissecte les ovaires, ligature les vaisseaux sanguins et retire ensuite l'utérus complètement afin de prévenir les infections utérines ultérieures.

Cette chirurgie est appelée hystérovaryectomie puisque l'utérus et les ovaires sont excisés. L'abdomen est ensuite suturé; une première série de points simples sont faits à l'aide d'un matériel absorbable (qui disparaît seul) et après quelques points en tissus sous-cutané, la peau est suturée. Les points doivent être retirés dans les 15 jours suivant la chirurgie. En médecine vétérinaire, les plaies s'infectent rarement et guérissent ordinairement très vite. L'animal reçoit des antibiotiques, souvent des fluides (ou des sérums) et est hospitalisé de un jour à trois jours avant de réintégrer son domicile. Les complications post-opératoires qui surviennent généralement dans les 24 heures suivant l'intervention sont réduites et le propriétaire reçoit son animal en pleine forme.

Survient-il un cas d'hépatite, de pancréatite, de diabète, des problèmes rénaux ou cardiaques ? Le médecin vétérinaire d'aujourd'hui s'en charge. Les mêmes épreuves de laboratoires lui

sont désormais offertes. Beaucoup de cliniques ou d'hôpitaux vétérinaires possèdent leur propre laboratoire et le personnel de soutien voulu pour pratiquer une médecine intéressante. Grâce à la Faculté de Médecine vétérinaire dont le personnel se compose de jeunes et excellents spécialistes, le praticien profite maintenant de l'assistance de pathologistes, d'hématologistes, de microbiologistes, de radiologistes et d'orthopédistes conseils. Il n'y a plus de raison de nos jours de considérer la médecine vétérinaire comme une médecine empirique.

Le vétérinaire d'aujourd'hui est obligé, moralement et légalement de travailler de façon professionnelle, humanitaire et aseptique. Des comités d'inspection professionnelle sont mis sur pied, des visites d'hôpitaux et de cliniques de même que l'emploi d'un personnel et d'un équipement adéquats sont requis. Mais toutes ces améliorations accroissent les coûts d'opéra-

tion du vétérinaire. D'autre part, la situation économique que l'on connaît depuis quelques années pose parfois de graves problèmes financiers dans certaines régions de notre province, si bien que certains propriétaires, même très attachés à leur animal, hésitent parfois à assumer tous les coûts d'hospitalisation et de chirurgie. Une hystéroroovariectomie vaut entre \$35 et \$100 dépendant de l'espèce, de l'âge et du poids de l'animal. Est-ce trop cher ? Le public se montre surpris des tarifs exigés par les vétérinaires, mais toutes les techniques utilisées aujourd'hui requièrent du personnel supplémentaire, les médicaments sont plus diversifiés et leur coût est accru, les appareils sont également fort dispendieux... Les tarifs se doivent donc nécessairement d'augmenter.

Il y a vingt ans, stériliser une chatte coûtait de \$5 à \$10. Aujourd'hui, les honoraires sont multipliés de 8 à 10 fois. Mais est-ce vraiment exorbitant

Le vétérinaire d'aujourd'hui est obligé, moralement et légalement de travailler de façon professionnelle, humanitaire et aseptique. Des comités d'inspection professionnelle sont mis sur pied, des visites d'hôpitaux et de cliniques de même que l'emploi d'un personnel et d'un équipement adéquats sont requis.

si on les compare aux coûts d'entretien quotidiens d'un animal que l'on garde 10 ou 15 ans ? Et de toutes façons, combien en coûte-t-il pour une chirurgie abdominale au régime d'Assurance Maladie chez les humains ?

Les coûts d'alimentation

Un chat peut être décentement nourri pour 25 à 50 cents par jour. Un chien, dépendant de son poids et du type d'aliment (nourriture en conserve, en sachet ou moulée) peut coûter entre 35 cents et \$1 par jour. Un gros chien bien éduqué au point de vue alimentaire peut être très bien nourri pour 50 cents s'il accepte (et son maître aussi) la moulée offerte sur le marché en sac de 20 kilos. Par contre, on connaît de nombreux petits chiens capricieux qui coûtent à leur maître passablement plus cher : ces petits toutous refusent tout, sauf la viande de première qualité ou ne consommeront que la même nourriture que leur maître. Si l'animal coûte 50 cents par jour, en une année on aura dépensé environ \$180 et en dix ans près de \$2,000. Si l'animal consomme pour \$1 par jour, en quinze ans, son maître aura alloué près de \$5,000 pour sa seule alimentation et pour jour de la compagnie de son chien. Si l'on ajoute à ces coûts, ceux des permis, des colliers, des laisses, des jouets, des vaccins, des shampooings ou des toilettes, un vieux chien pourrait sans doute être évalué à près de \$10,000. Dans ces conditions une chirurgie stérilisante de \$50 ou \$100 ne devient-elle pas une aubaine ?



TROP D'ANIMAUX OU...

Dr Louise Laliberté, dmv 1968

Il semble peu logique en y pensant bien, que des médecins vétérinaires prêchent en faveur de la stérilisation des animaux et du contrôle des surpopulations animales. Plus il y aura d'animaux, plus il y aura du travail pour la profession, non? Les vétérinaires comme la grande majorité des autorités gouvernementales sont conscients du fait que notre société aura à faire face à un grave problème de surpopulation animale très bientôt.

Mais quelle est présentement la situation exacte chez nous? Peu de données hélas! Les chiffres effarants de 3,500 tonnes de fèces et de 36 millions de litres d'urine que répandent

les 150,000 chats et chiens errants de la ville de New York ne s'appliquent *pas encore* chez nous.

Mais la population animale double en 15 ans et les villes avouent que durant certaines périodes de l'année, près de 50% des plaintes porteront sur les animaux: le chien du voisin qui arrose la pelouse, le chien libre qui mord, le chat et ses amours bruyantes ou ses odeurs de mâle délimitant son territoire... En Angleterre, on a établi que 6% des accidents automobiles avaient été causés par les chiens errants ou mal disciplinés en voiture. Les biologistes ont démontré, d'autre part, que l'urine de

chien est un des quatre facteurs affectant la santé des arbres et réduisant d'environ 25% leur longévité.

Mais y a-t-il vraiment un surplus d'animaux? Peut-être existe-t-il plutôt un SURPLUS DE MAÎTRES NON ÉDUQUÉS, de maîtres qui, le matin venu, ouvrent la porte ("C'est plus naturel...") à leur protégé non stérilisé, le laisse errer à sa guise, se joindre à d'autres chiens, bousculer les ordures, piller les sacs verts, mordre, polluer le sol, causer de l'intimidation, etc... Dans nos campagnes, le problème est également d'envergure: le bétail est menacé, des centaines de milliers de moutons sont tués chaque année par des chiens errants. Au Québec, entre les années 72-75, près de 500 chiens errants ont été localisés dans nos précieux "ravages"* de chevreuils. Ils sont aussi menacés... Il y a quelques années, une entreprise de récupération de cadavres d'animaux rapportait à son usine environ une tonne à une tonne et demie de chiens ou chats morts dans la seule ville de Montréal QUOTIDIENNEMENT. Une étude faite à l'Univer-



sité de Montréal a clairement démontré que plusieurs de nos parcs municipaux sont contaminés par les selles de chiens parasités. C'est une menace pour la santé publique... Notre Société canadienne de protection des animaux en est réduite à tuer chaque année entre 80,000 et 90,000 animaux à Montréal. Pourquoi? Parce qu'il n'y a tout simplement pas suffisamment de maîtres disponibles. Entre l'euthanasie ou l'adoption à n'importe quel prix, existe-t-il un choix ???

Des solutions

1) Des toilettes pour chiens comme on en voit dans certaines municipalités autour de Montréal ou à Paris? Peu de chiens s'y habituent et les maîtres n'ont pas toujours le courage de s'y rendre...

2) Des permis plus stricts? Peut-être... En 1974, la ville de Montréal a émis 14,000 permis alors qu'on estime la population animale à 100,000 ou 200,000...

3) Des lois plus strictes ou des amendes plus sévères? Certains propriétaires préféreront renier leur chien capturé et l'abandonner plutôt que de payer l'amende puisque, pour \$20 ils pourront s'en procurer un tout neuf...

4) L'interdiction des chiens et chats dans les parcs ou les appartements? Est-ce vraiment humain? Dans une société comme la nôtre où chacun s'ennuie, un petit animal devient un ami fidèle.

5) La stérilisation massive? Probablement la solution. Mais combien de prétextes pour l'éviter. Certaines gens sont horrifiées à l'idée de faire subir à un animal ce que "l'on ne voudrait pas soi-même subir"... Ils élèvent alors l'animal au statut humain. Ces anthropomorphistes croient que les animaux ont les mêmes sentiments qu'eux, les mêmes besoins, les mêmes désirs. La stérilisation représenterait pour eux, en quelque sorte, la mutilation d'un "être aimé". D'autres sont fiers des exploits sexuels de leur animal et c'est même une plume de plus à leur chapeau que de voir la femelle du voisin mettre bas de leur mâle. Il est beaucoup plus cruel d'abandonner ou de tuer en bas âge des chiots dont personne ne veut, que d'empêcher la mère de suivre son instinct de reproduction. Peu de gens y réfléchissent... et le coût en arrêtera-t-il vraiment beaucoup? Les "pilu-



les" pour chiennes existent mais ce n'est pas la solution idéale, on perd tellement la mémoire de nos jours! Les additifs d'hormones stérilisantes dans la nourriture pourraient être une solution intéressante... mais qu'arriverait-il à ces pauvres humains qui s'en nourrissent allégrement (étude réalisée aux Etats-Unis...)?

LA solution!

La solution réside sûrement dans l'éducation du public et principalement auprès de l'enfant d'âge scolaire. La ville d'Ottawa a inclus dans son programme scolaire un cours sur les animaux. Quand tous les propriétaires d'animaux sauront éduquer leurs chiens, les contrôler, les civiliser, ils ne pourront plus répandre la maladie, polluer notre environnement, causer des accidents et des conflits entre voisins...

Ayez des animaux, mais documentez-vous et soyez certains que l'animal choisi sera celui qui sera le mieux adapté à votre genre de vie. Avant tout, pensez que l'achat ou l'adoption d'un petit animal représente un contrat de responsabilité de dix ou quinze ans...

Finalement il est bien logique que la médecine vétérinaire se penche sur la question de surpopulation et encourage la société à faire stériliser les animaux domestiques... De toutes façons, ce ne sont pas les chiens ou chats errants, sans maîtres, ceux qui font des petits à toutes les chattes et chiennes du quartier qui font vivre les vétérinaires...

* **RAVAGE**, n.m. (canadianisme). Chemin battu par les animaux sauvages surtout pendant l'hiver. Voie du chevreuil, du caribou et de l'original.

MÉRITE ANNUEL

Dans le but d'honorer un diplômé pour sa contribution au développement de la collectivité et au rayonnement national et international de l'Université de Montréal, votre association décerne, à chaque année, sa médaille du Mérite annuel.

Nous faisons appel à vos suggestions. Nous vous prions de nous communiquer le nom des diplômés qui, à votre connaissance, seraient éligibles à cet honneur ainsi que les raisons de votre choix.

Veillez en aviser

Mlle Nicole Perreault
Comité de sélection du Mérite annuel
2910, boul. Edouard-Montpetit
Bureau 3
Montréal, Québec H3T 1J7

Engageons le dialogue sur la boisson au volant

avec nos adolescents

Tout le monde sait bien que c'est amusant de sortir et ce ne sont certes pas les parents qui voudraient s'y opposer. Mais de nos jours, où l'automobile occupe une si grande place dans la vie des adolescents, il est absolument essentiel qu'ils se rendent compte du danger qu'il y a à prendre le volant sous l'effet de la boisson et que, en prenant de sages décisions, ils pourraient parer à ces ennuis éventuels.

Tout d'abord, il faut qu'ils sachent cette vérité trop souvent méconnue: pris à l'excès, la bière, le vin et les spiritueux sont tous aussi dangereux quand on conduit.

Un bon moyen d'éviter ces ennuis serait de réfléchir avant d'agir. Conseillez à vos jeunes adultes de passer en revue la soirée en perspective. S'ils se proposent de boire, mieux vaudrait laisser l'auto à la maison que de courir de tels risques.

Et puis, il est bien préférable de ne pas accepter ce dernier verre, de renoncer à prendre le volant, ou de refuser de se faire reconduire par un ami éméché que de suivre les autres et d'avoir peut-être à le regretter.

Vous pourriez encourager vos adolescents et leur inspirer confiance en leur donnant l'assurance que vous irez vous-même les chercher, ou que vous réglerez le taxi et que vous ferez tout ce qu'il faudra pour qu'ils rentrent sains et saufs.

Mais surtout, donnez-leur le bon exemple. Ne conduisez jamais après avoir bu un petit peu trop. Ou, mieux encore, n'allez même pas si loin. Apprenez à connaître votre capacité et ne la dépassez jamais.

avec nos parents

Si tu es trop jeune pour avoir le droit de boire, il n'en est pas question. Mais si tu as l'âge et que tu sais conduire, alors tu as aussi l'âge d'avoir un arrangement avec tes parents à ce sujet.

Bien sûr qu'ils s'inquiètent. Parce que, même si toi tu ne bois pas, tes amis boivent peut-être, eux. Et celui qui irait te reconduire un soir dans sa voiture pourrait bien avoir bu un peu trop.

Tes parents devraient comprendre que ça t'inquiète, toi aussi, et que tu sais ce que tu fais. Par exemple, qu'as-tu lu récemment sur les dangers qu'il y a à prendre le volant sous l'effet de la boisson? Sais-tu combien de bière, de vin ou de spiritueux ton système peut absorber avant que ton jugement n'en soit affecté? Connais-tu la loi de ta province? Et les conséquences d'y passer outre?

Pourquoi ne pas te renseigner et en parler calmement, et puis prendre toi-même l'initiative de proposer à tes parents quelques règles générales?

Il est entendu que tu ne prendras pas le volant si tu as bu plus que de raison. (Écris-nous un mot et nous t'enversons gratuitement un tableau pratique des quantités qu'il ne faut pas dépasser). Et que tu ne te laisseras pas conduire par un ami dans le même état. Et puis, si les choses tournaient mal, que tu n'hésiteras pas à les appeler.

Enfin, tes parents devraient savoir que toi aussi tu t'inquiètes sur leur compte, et que ces règles ne sont pas bonnes que pour toi, mais pour eux aussi.

Seagram



C.P. 847, Succursale H, Montréal, Québec, H3G 2M8

l'interieur

Voici un extrait de l'allocution prononcée par un cadre de l'Université lors de la remise, par la Faculté des Arts et des Sciences, d'un Doctorat honorifique au Très Honorable Régis Lion, président et secrétaire-général du Parti animaliste unifié, en reconnaissance de la remarquable contribution de ses membres à l'avancement des Arts et des Sciences.

Très Honorable Régis Lion,
Mesdames et Messieurs, les
représentants du Parti
animaliste unifié.

Mesdames et Messieurs,

Il est impensable et bête qu'on ait, pendant des années, distribué autant de "peaux d'âne" sans jamais reconnaître la contribution du Parti animaliste unifié à l'avancement des arts et des sciences. C'est un oubli que la Faculté des Arts et des Sciences a l'intention, aujourd'hui, de corriger en suivant les pistes de plusieurs facultés. Nous ne voulons pas tomber dans le piège qui consisterait à singer la Faculté de Mé-

decine ou à lui rat-vir les fruits de ses expériences en ce domaine. Tout en respectant les chasses-gardées de l'Université, nous allons simplement jeter un rapide coup de fusil sur la meute de domaines qui nichent en notre Faculté.

Le Département de Physique devrait élever une statue à l'animal inconnu qui a si bien assisté Newton. Qui croit encore que cette pomme ait pu se détacher toute seule de l'arbre ? Même les Français l'ont reconnu ! C'est pourquoi, lorsqu'ils sont soumis à la chute d'un corps, ils crient de façon vindicative: "Quel est l'animal qui...?"

Où en seraient les Mathématiques si on ne pouvait compter les moutons et multiplier les lapins ?

Quant aux géologues, l'essence de leurs recherches n'a-t-elle pas consisté à mettre du tigre dans leur réservoir ? Et les biologistes doivent bien admettre que leurs préoccupations écologiques sont nées de campagnes plus ou moins loups-phaques. Ce n'est certainement pas toujours d'un même élan qu'ils se sont mis au cerf-vice de tous ceux qui se chauffent, pourtant, au même bois qu'eux !

Passons aux sciences humaines qui devraient, sans doute, s'appeler les "sciences animales" étant donné le rôle de ces derniers. Sans les animaux, la philosophie ne pourrait condamner les âneries et les bêtises des générations précédentes. La science politique serait sûrement à court de discussion si les "cochons" ne pouvaient organiser d'élections, si les "vaches" ne pouvaient leur répondre et si les "moutons" n'avaient pas le droit de vote. Les psychologues perdraient des plumes si les poules n'étaient plus nymphomanes, si les serins ne se vendaient plus pour une chanson et si les coqs ne se mettaient plus à ergoter chaque fois qu'on leur crie "la ferme!". Sans les animaux, les économistes ne pourraient se financer de requins et les hommes de lettres verraient se tarir la fontaine de leur inspiration.

Mesdames et messieurs, les animaux ne sont pas malades de la peste; ils souffrent d'une humanité qui les traite comme des chiens !

L'entreprise d'ici et la banque d'ici: l'union fait la force.

la
banque
d'ici.

banque provinciale



- **AUJOURD'HUI CRÉDO**
aborde chaque mois des sujets culturels, sociaux, économiques, politiques et religieux.

- Demandez un spécimen gratuit

et **ABONNEZ-VOUS** : Un an : \$5 (10 numéros)

AUJOURD'HUI CRÉDO

3480, boul. Décarie, Montréal, H4A 3J5
Tél. 386-9213

Local à louer (au 1er mai, 1978) 750 pi. carrés

Centre Professionnel Notre-Dame
172, rue Notre-Dame
Repentigny, Québec.

(à l'intersection principal de la ville, Notre-Dame
et boul. Iberville, face au centre d'achat Repentigny)

Renseignements : Dr Yves Messier (propriétaire)
Bureau: 581-4190
581-8029
Résidence: 581-9217

Ceux qui font l'université

André A. Lafrance

Lettres 1968 et Sc. de l'Éducation 1975



Edward Rupnik, 46 ans, responsable des Services photographiques au Département de Physiologie de la Faculté de Médecine.

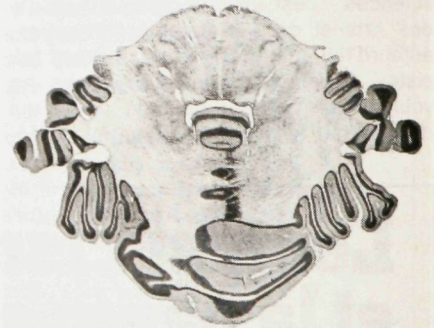
Né à Montréal de parents d'origine polonaise, Edward Rupnik a fait des dizaines de métiers avant de se retrouver propriétaire et seul employé d'un magasin de photo, puis technicien-photographe à l'Institut neurologique de Montréal. De là, il est passé à l'Université de Montréal en janvier 1971.

Son travail consiste surtout à photographier des spécimens pathologiques et des lames histologiques pour les mé-

decins qui veulent illustrer leurs cours, leurs articles dans les publications scientifiques ou leurs conférences dans les congrès internationaux. Habituellement, les différents secteurs de l'Université doivent recourir, pour ces travaux, aux services regroupés du Centre audio-visuel. Tout en rationalisant les investissements en équipement et personnel, cette centralisation est, quand même, assez souple pour permettre la création de sous-centres comme celui du Département de Physiologie. En effet, ces chercheurs ont besoin de services immédiats et de contacts étroits avec ceux qui ont pour tâche d'enregistrer sur pellicule les étapes et les résultats de leurs recherches.

Les besoins vont d'ailleurs grandissant. Au début, Edward Rupnik devait travailler, seul, dans une petite salle dont une partie était aménagée en chambre noire. Aujourd'hui le service compte deux techniciens et un artiste-graphiste. Il occupe trois salles comprenant un studio et trois chambres noires. S'ils travaillent pour des chercheurs, les membres du service doivent aussi faire de constantes recherches afin de trouver les meilleures combinaisons de pellicules, d'acides et d'appareils pour répondre aux besoins très particuliers de leur "clientèle".

Edward Rupnik trouve qu'il y a certains avantages à travailler dans un milieu universitaire. "A chaque mois de septembre, je retrouve ma jeunesse en vivant, avec les milliers d'étudiants, un nouveau *retour à l'école*". Je profite, dans la mesure du possible, des activités du campus: par exemple, le mardi midi, je m'offre le cinéma du Café instantané où se rencontrent, sandwiches en main, les cinéphiles de toutes les facultés. Et c'est toujours étonnant d'échanger des salutations amicales avec des dizaines de visages dont on ne connaît ni le nom ni la raison exacte d'être là. Nous n'avons de commun que l'habitude de fréquenter les mêmes lieux!" Et nous pourrions peut-être ajouter qu'ils partagent aussi la satisfaction d'être parmi ceux qui font l'Université.



Section de cerveau de chat,
photo de Edward Rupnik

Maheu, Noiseux & Associés

comptables agréés



2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, Montréal H5B 1E8
tél.: (514) 281-1555

SOCIÉTÉ NATIONALE: COLLINS BARROW, avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax;
AFFILIATION INTERNATIONALE: FOX, JOSOLYNE, FIDES



Philippe Verdier, 65 ans, professeur à la Section Histoire de l'Art de la Faculté des Arts et des Sciences.

D'origine française, Philippe Verdier a surtout travaillé aux États-Unis avant de venir occuper un poste, à l'Université de Montréal en 1965. D'abord professeur de latin-grec, il s'est intéressé à l'archéologie classique, puis à celle du Moyen Age et enfin aux arts décoratifs de la Renaissance. Cette spécialisation lui a permis d'occuper divers postes dans les universités et musées américains.

Un jour, il eût le goût de donner à ses enfants une éducation française. C'est pourquoi il vint à Montréal où il prit, presque immédiatement la direction du secteur Histoire de l'Art de l'ancienne Faculté des Lettres. Les tâches administratives étaient alors assez simples: les répartitions de budget et l'adoption des programmes se faisaient au cours de conversations plus ou moins informelles avec le doyen de la Faculté.

Sa participation à de nombreux travaux d'érudition en font un spécialiste dont on sollicite la participation des quatre coins du monde. Il commente humblement cette renommée: "C'est parce que je publie qu'on pense à moi. Si je cessais de le faire, on m'oublierait aussitôt."

Philippe Verdier est tellement occupé à donner des cours et à préparer des cahiers d'exposition pour les musés du monde entier qu'il en a presque oublié un fait inéluctable de la vie universitaire: il vient d'atteindre l'âge de la retraite obligatoire. Il se demande maintenant si on va se décider à lui octroyer

une prolongation annuelle, ce que tout le monde semble d'ailleurs souhaiter sans que personne n'arrive à signer les papiers appropriés. Il se souvient, avec nostalgie, d'avoir assisté dans sa jeunesse au dernier cours d'Alain qui était, alors, lui aussi, en fin de prolongation annuelle. Lui-même, en pleine activité, il doit attendre qu'on trouve un budget spécial pour lui payer un salaire qui n'entre plus dans les normes administratives régulières et informatisées. Une rumeur veut qu'on puisse trouver une solution auprès du fond du Cinquante-naire. "À 65 ans, je devrai compter sur le Cinquante-naire. C'est un recul de 15 ans!" Et c'est en riant qu'il s'éloigne pour répondre au téléphone et accorder un autre rendez-vous à l'un des nombreux étudiants dont il dirige les mémoires de maîtrise.

Jacques Larichellière c.a.
de Maheu, Noiseux et Associés

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

CANADA
ÉDITION ANNOTÉE

- PREMIÈRE ÉDITION INTÉGRALE DE LA LOI ET DES RÈGLEMENTS, EN FRANÇAIS, 1977/1978.
- CHAQUE ARTICLE COMPORTE SA CONCORDANCE À LA LOI SUR LES IMPÔTS (QUÉBEC).
- RÉPERTOIRE DES PRINCIPALES FORMULES (CANADA/QUÉBEC).
- CAHIER À ANNEAUX PERMETTANT DES MISES À JOUR.



guérin éditeur limitée

4574, rue SAINT-DENIS MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL. 849-2303 / 9201

Pour tout renseignement, communiquez
avec Mlle Nicole Martin
(514) 849-9202

\$29⁰⁰

Qu'est-ce que l'AFPUM ?

A.F.P.U.M. — Encore une nouvelle abréviation; que peut-elle donc signifier? Il s'agit de l'Association des Femmes de Professeurs de l'Université de Montréal; connaissez-vous?

Fondée il y a quatre ans, l'association veut créer des liens entre les femmes de professeurs des divers départements et permettre à ses membres de prendre contact avec des aspects variés de la vie universitaire. Lors de nos réunions, nous avons visité, entre autres, l'Institut du stress du Dr Selye, le Département de Médecine légale, le laboratoire de Médecine et Physique nucléaire, le Centre audio-visuel, les collections Baby et Canadiana et écouté un concert de musique ancienne pour flûtes à bec.

Pour consacrer légalement notre existence, nous avons signé la charte de notre association, et nous nous réjouissons de pouvoir maintenant inviter toutes les intéressées à nos rencontres.

INVITATION

Pour le mois d'avril, nous préparons notre exposition d'art et d'artisanat, qui aura probablement lieu au Centre communautaire de l'université entre le 17 et le 22 avril. Nous invitons toutes les personnes créatrices affiliées à l'université à se joindre à nous et à nous apporter leurs œuvres pour compléter notre exposition (pour renseignements et inscriptions, appelez 273-4110 ou 739-6265).

Fin mai, nous prévoyons une excursion parmi les pommiers en fleurs où Madame Andrée de Groot, peintre ré-

puté, nous initiera à l'art de croquer le printemps, et invitera chacun à exprimer par le dessin son admiration pour la nature. La journée se terminera par une distribution de prix pour les artistes amateurs et par des souhaits de bon été pour tout le monde.



le bon numéro

2 7 0-8 8 7 5

Pour des bonnes PHOTOS

P R E S T I G E

268 est, Beaubien

Prop. R. Bourgeois

"L'interdit" serait très heureux de recevoir vos suggestions, commentaires ou opinions. N'hésitez pas à nous écrire (2910, boul. Edouard-Montpetit, bureau 3, Montréal, H3T 1J7) ou à nous téléphoner (343-6230).

SOIRÉE ANNUELLE DES DIPLÔMÉS

RETROUVAILLES ET BOUSTIFAILLE

Avec la venue du printemps, les fleurs à peine écloses et les feuilles encore tendres, les Diplômés de l'Université de Montréal participeront, eux aussi, à ce retour aux sources en souvenir de la belle époque de leur jeunesse étudiante.

Vous êtes tous invités à venir célébrer cette soirée des retrouvailles qui aura lieu dans le GRAND HALL D'HONNEUR de l'Université, **samedi le 13 mai 1978.**

Au programme: COCKTAIL à 20 heures
DÎNER à 21 heures
SOIRÉE DANSANTE avec grand orchestre

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT!

Coût: \$30 par personne. Aucune réservation ne sera valable si elle n'est accompagnée d'un chèque ou d'un mandat-poste fait à l'ordre de: Les Diplômés de l'Université de Montréal. Nous vous ferons parvenir vos billets par le retour du courrier.

Pour informations, s'adresser à Mme Lili Fortin, 343-6230

Je participerai à LA SOIREE ANNUELLE DES DIPLOMES, le 13 mai 1978.

Retrouvailles et boustifaille

NOM

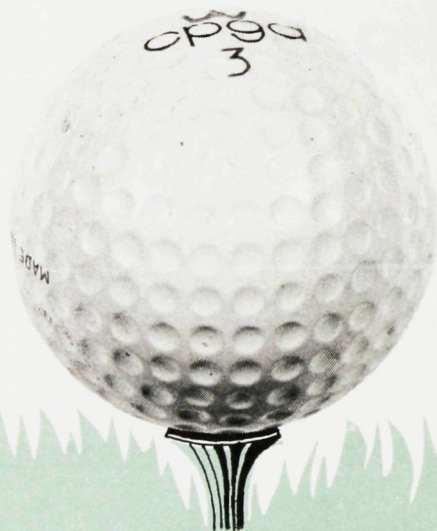
ADRESSE CODE RÉGIONAL TÉL

FACULTÉ PROMOTION

Ci-inclus, paiement pour réservation(s).

Retourner ce coupon et votre paiement à:

Les Diplômés de l'Université de Montréal
2910 boul. Edouard-Montpetit,
Bureau 3,
Montréal, Québec.
H3T 1J7



INSCRIPTION AU TOURNOI DE GOLF DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tournoi de golf
Les Diplômés de l'Université de Montréal
2910, boul. Edouard-Montpetit
Bureau 3,
Montréal, Québec H3T 1J7

Veuillez me faire parvenir 4 billets pour le Tournoi de golf et le dîner, au CLUB DE GOLF de Laval-sur-le-lac, le lundi 29 mai 1978.

1	Faculté	Promotion
2	Faculté	Promotion
3	Faculté	Promotion
4	Faculté	Promotion

\$40 par participant

\$35 par diplômé ayant sa carte de membre de l'association

La réservation n'est valable que si elle est accompagnée d'un chèque.
Départs aux 8 minutes entre 8h30 et 12h30.

Je choisis de jouer à heures, ou à l'heure la plus rapprochée avant ou après.

Trophées mis en jeu: Championnat brut, championnat féminin brut, championnat masculin net, championnat féminin net, championnat de faculté brut, championnat de faculté net.

DÎNER SEULEMENT

Veuillez me faire parvenir billets pour le dîner seulement à \$20 chacun: chèque inclus.

NOM _____ Faculté _____ Promotion _____

ADRESSE _____

VILLE _____ Tél.: _____

diplômés- auteurs

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET QUATERNAIRE

Comité de rédaction

Camille Laverdière, directeur
Pierre Richard, rédacteur en chef
Nicole Carette, coordonnatrice
Pierre Bail, conseiller
Pierre Gangloff, conseiller
James T. Gray, conseiller

Les Presses de l'Université de
Montréal
\$7.50

La revue *Géographie physique et Quaternaire*, qui succède à la *Revue de géographie de Montréal*, offre maintenant à ses auteurs et à ses lecteurs un champ d'activité redéfini. Elle publiera désormais des travaux portant sur les processus responsables du modelé terrestre (en géomorphologie, climatologie, hydrologie, pédologie et en biogéographie) et diffusera aussi les résultats des recherches portant sur le Quaternaire, période étudiée par de nombreuses disciplines, de la géologie à la biologie en passant par l'archéologie.

INITIATION AU COOPÉRATISME

Claude Béland
Droit 1955

Les Éditions du Jour Inc.
313 pp. \$8.95

Dans ce livre, l'auteur explique d'une façon simple et concise, en dix chapitres, le système coopératif en tant que système économique. Il analyse les règles d'action qui sont essentielles à la coopérative et celles qui la caractérisent. Il compare les règles de droit qui sont propres à la coopération et suggère des modifications qui permettent de saisir les différences entre le système socialiste et le système coopératif.

Il ne s'agit donc pas d'une étude exhaustive du coopératisme mais d'un livre qui se veut utile à l'animation coopérative: en même temps qu'il explique et compare avec d'autres sys-

tèmes, il soulève les confrontations de la théorie en regard de la pratique et suggère des solutions.

LEXIQUE DE LA PSYCHANALYSE

Jean-Pierre Trempe
Philosophie 1966

Les Presses de l'Université du
Québec
144 pp. \$4.95

Le lexique des termes en psychanalyse fera figure de squelette. C'est un instrument qui veut encourager (en la facilitant) la lecture des grands textes psychanalytiques. Il ne la remplace en aucune façon. Au contraire, même, puisque sa seule lecture risquerait de donner prise à la défense par la rationalisation.

TERMINOLOGIE EN CONDITIONNEMENT ET APPRENTISSAGE

Gérard Malcuit
Psychologie 1969

avec la collaboration
d'Andrée Pomerleau

Les Presses de l'Université du
Québec
136 pp. \$4.95

Le présent texte tente de définir l'essentiel et le général de chaque concept utilisé en psychologie de l'apprentissage. Naturellement la seule référence à la psychologie de l'apprentissage rendrait la tâche démesurée. L'apprentissage est un secteur très vaste où les concepts descriptifs et théoriques foisonnent. C'est pourquoi nous faisons un choix fondamental: l'approche de la présente terminologie sera prioritairement opérationnelle, les définitions se feront en termes de procédures qui constituent l'essentiel du concept sans préférence explicative théorique particulière.

10e Anniversaire de la revue *CRIMINOLOGIE* sous la direction de Denis Szabo et André Normandeau

Cette revue est publiée par Les Presses de l'Université de Montréal.

La revue *CRIMINOLOGIE* paraît depuis 1968, ce qui signifie qu'elle a déjà dix ans. Certes, ce n'est pas une période très longue dans la vie universitaire, il n'en reste pas moins que c'est quand même une preuve de continuité surtout quand il s'agit d'une revue scientifique. Pendant sept ans, la revue a paru sous le nom de *ACTA CRIMINOLOGICA* et publiait des travaux de recherches effectués au Québec, au Canada et dans les diverses universités étrangères.

Ce fut le début...

Depuis 1975, la politique éditoriale a changé. *ACTA CRIMINOLOGICA* a fait peau neuve et sous le nom de *CRIMINOLOGIE* publie des numéros thématiques. Parallèlement, on met surtout l'accent sur les travaux effectués au Québec.

LA SEXUALITÉ HUMAINE

Joseph J. Levy, Ph. D.
Anthropologie 1973

Claude Crépault, Ph. D.
Sociologie 1967

Les Presses de l'Université du
Québec
130 pp. \$6.95

Phénomène complexe où se croisent les influences biologiques, psychologiques et socioculturelles, la sexualité constitue l'une des expressions fondamentales de l'humain. Pourtant, ce n'est que depuis une vingtaine d'années que la sexualité est pour ainsi dire convoitée par la science. Grâce à la sexologie, elle est devenue un objet d'analyse scientifique au même titre que les autres réalités humaines.

Pour comprendre les fondements de la sexualité humaine, il est nécessaire de recourir à une approche interdisciplinaire à laquelle se greffent les données de la biologie, de l'éthologie, de la psychologie, de l'ethnologie, de

l'histoire, de la sociologie, etc. Notre étude ne vise pas à faire la synthèse de ces connaissances. Elle a comme objectif de dégager les fondements physiologiques et les déterminants culturels de la sexualité humaine.

LE DANDYSME DE BAUDELAIRE À MALLARMÉ

Michel Lemaire
Lettres 1976

Les Presses de l'Université de Montréal
328 pp. \$15.50

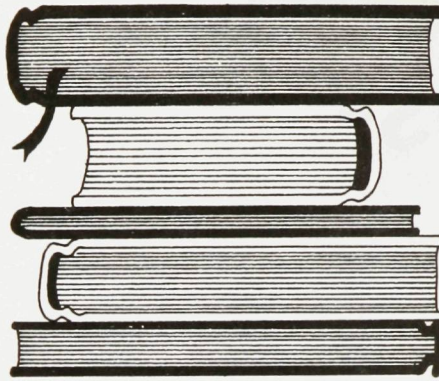
Dans cet essai l'auteur, chargé de cours au Département d'Études françaises de l'Université de Montréal, se livre à une étude de philosophie morale plutôt qu'à une description socio-historique du dandysme dans la société française du XIXe siècle.

GILLES HÉNAULT: LECTURE DU SÉMAPHORE

Hugues Corriveau
Lettres 1977

Les Presses de l'Université de Montréal
200 pp. \$7

L'auteur retrace ici la ligne qui du mot "signe" passe par "sémaphore" et circonscrit l'oeuvre entière. Le lecteur pourra aborder sans crainte un ouvrage qui n'est pas réservé à des spécialistes. Au contraire, les douze textes du poème Sémaphore sont reproduits dans la présente publication pour qu'il en saisisse à la lettre le



commentaire critique. Il y trouvera également une interview inédite que Gilles Hénault a bien voulu revoir et corriger.

LES ANTHROPOÏDES

Gérard Bessette
Lettres 1946

Les Éditions La Presse
304 pp. \$9.95

Après avoir analysé dans ses romans précédents "l'Incubation" et le "Cycle", les motivations secrètes et les fantasmes inavoués de personnages contemporains, l'auteur, deux fois récipiendaire du prix du Gouverneur général, nous présente dans son dernier livre les bastions et les pulsions d'une humanité préhistorique où le lecteur découvrira bien des ressemblances avec l'humanité actuelle.

Une fresque inoubliable où les aventures de nos lointains ancêtres, leurs rites tribaux, leurs activités guerrières, sexuelles et même "cannibaliques" sont décrits avec une maîtrise sans

pareille et une intensité quasi intolérable.

Un des grands romans de la littérature québécoise.

PETIT MANUEL DE GÉOGRAPHIE QUÉBÉCOISE

Marc-Aimé Guérin
Lettres 1951

Guérin Éditeur Ltée
\$4.95

Si l'histoire locale a donné lieu à plusieurs synthèses historiques, on ne peut en dire autant de la géographie. Quoi qu'il en soit, si l'histoire peut être mise à jour, la géographie doit être actualisée... et c'est ce que nous avons tenté de faire avec le présent livre.

Comme toute oeuvre humaine, ce livre est une publication 'de passage' qui n'a qu'une raison d'être : celle — chez l'auteur — de savoir que cette oeuvre est "inédite" et qu'elle comble une lacune.

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Jacques Larichelière
H.E.C. 1972

Guérin Éditeur Ltée
1600 pp. \$29

Première édition intégrale de la Loi et des Règlements en français. Chaque article comprend une concordance à la Loi sur les impôts du Québec.

Cette édition annotée comprend :
— La loi de l'impôt sur le revenu tenant

Les Diplômés de l'Université de Montréal

Formule de cotisation

(remplir en lettres moulees, s.v.p.)

DÉTACHEZ ET RETOURNEZ DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE

Contribution annuelle (comprenant l'abonnement à l'Interdit)			
Diplômes depuis moins d'un an	\$10	Date de naissance	Diplôme obtenu
Diplômes depuis un an et plus	\$25	Faculté	Année
Contribution additionnelle	\$	Département	
Total \$		Employeur	
Nom		Fonction	
Adresse du domicile		Adresse du bureau	
Ville et code postal		Ville et code postal/ou province — pays	
Province — Pays		Telephone du bureau	
Telephone du domicile			

MERCI

compte du dernier budget fédéral (Bill C-11, 15 décembre 1977)

- Les règles de 1971 concernant l'application de l'impôt sur le revenu (Bill C-11, 15 décembre 1977).
- Les annexes aux règlements : exemple, annexe "F" : Jour d'évaluation 1971.
- Index alphabétique.

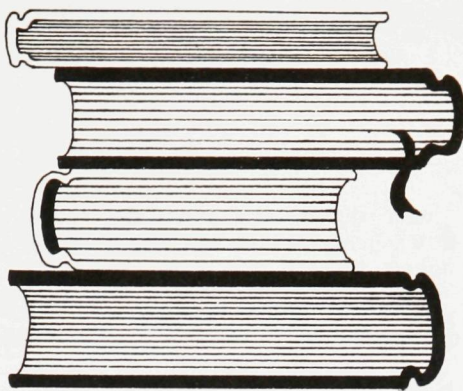
**SAMUEL COLERIDGE-TAYLOR ;
MUSICIEN ANGLAIS NOIR 1875-1912**

Dr William Tortolano
Musique 1964

Scarecrow Press, New Jersey
213 pp. \$8.50

La vie et l'oeuvre d'un compositeur qui vécut en Angleterre, et qui, cependant, déclencha une révolution culturelle chez les Noirs américains au tournant du siècle, sont relatées maintenant dans ce nouveau livre. Quoique populaire à son époque, Coleridge-Taylor fut presque oublié par les historiens de musique.

Le livre comprend aussi des analyses et des exemples musicaux, 24 mélodies noires et une longue section de références au sujet de l'oeuvre de Coleridge-Taylor.



Diplômé de l'Université Laval et illustre historien, le chanoine Lionel Groulx a contribué, tant par son enseignement que par ses conférences à la formation de plusieurs d'entre nous. En souvenir et en reconnaissance de sa participation à l'essor de l'Université de Montréal, nous publions le communiqué suivant :

NOTRE MAÎTRE LE PASSÉ (tome 3)
Lionel Groulx

Editions Alain Stanké
318 pp. \$3.50

Recueil d'articles parus dans divers journaux ou revues de 1937 à 1944, tels

le Quartier Latin, la Revue dominicaine, l'Action nationale, Le Devoir, de cours publics donnés à l'Université de Montréal et de conférences, ce troisième et dernier tome de Notre Maître le Passé poursuit le projet cher à l'abbé Groulx : rappeler aux Canadiens français leur passé glorieux. L'auteur y étudie la Nouvelle-France sous le régime français et sous le régime anglais.

Grand historien, grand patriote, chef et inspirateur du mouvement de "redressement national", Lionel Groulx réussit avec succès à susciter le goût de l'histoire et la vénération du passé.

ERRATUM

Nous vous prions de noter que, sous cette rubrique, une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro. Il aurait fallu lire :

LA PLANIFICATION

M. Robert Prost
Aménagement 1972

Laval Rioux
Urbanisme 1974

Les Presses de l'Université du Québec
129 pp. \$6.50

Les avez-vous vus ?

URBANISME

M. Gérard Notebaert
(diplômé 1951)
1211, rue Salaberry
Chambly, P.Q.

M. Claude Pilon
(diplômé 1968)
9609, rue Foucher
Montréal, P.Q.

M. Pierre Beaupré
(diplômé 1967)
20, rue Marsolais, app. 3
Montréal, P.Q.

Mlle Josette Michaud
(diplômée 1970)
20, rue Marsolais, app. 3
Montréal, P.Q.

SCIENCES SOCIALES

Mlle Marguerite Decloux
(diplômée 1948)
4549, rue Christophe-Colomb
Montréal, P.Q.

Mlle Marie V. Théoret
(diplômée 1967)
575, rue Québec, app. 1
Sherbrooke, P.Q.

M. Roger Lattaro
(diplômé 1970)
10540, rue St-Vital
Montréal, P.Q.

NURSING

Mlle Yolande Lorrain
(diplômée 1943)
10585, boul. d'Auteuil, app. 2
Montréal, P.Q.

Mlle Rachel Trudeau
(diplômée 1947)
1749 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal, P.Q.

Mlle Hermine Lapierre
(diplômée 1950)
8890, rue St-Denis
Montréal, P.Q.

M. Valmont Ouellet
(diplômé 1963)
330, 52ième avenue
Lachine, P.Q.

Mlle Pauline Gosselin
(diplômée 1968)
178, rue Champlain
Matane, P.Q.

Mme Madeleine Leclair d'Aragon
(diplômée 1969)
445 ouest, boul. St-Joseph, S.62
Montréal, P.Q.

Mme Suzanne DeSerres Belzile
(diplômée 1973)
6965, terrasse Sagamo
Montréal, P.Q.

Mlle Martine Verschelden
(diplômée 1976)
12087, rue Pasteur
Montréal, P.Q.

le carnet

37 Me Paul H. Leman, LL. L. a été élu vice-président du Conseil d'administration d'Alcan Aluminium Limitée.

42 Me Roland Lefrançois, LL. L. a été promu président du Conseil d'administration de la compagnie Nordair.

49 M. Fernand Girard, ing., a été nommé vice-président, fabrication, du Groupe GTE Sylvania des produits d'éclairage.

51 Le docteur Lorraine Trempe, est la première femme président de l'Association médicale du Québec.

54 Me Robert Sauvé, LL. L. et LL. M. (1956), président de la Commission des Accidents de travail du Québec, a été élu président de l'International Association of Industrial Accident Boards and Commissions (I.A.I.-A.B.C.).

M. Jacques Godbout, M.A. en français, a été le récipiendaire du Grand Prix Paul Gilson, institué par la Communauté radiophonique des Programmes de langue française afin de récompenser les documentaires à caractère culturel.

55 M. J.O. Edgar Houle, B.A., D.C., F.C.C.S. (C), sera le conférencier invité aux sessions d'études de l'Association nationale française de Chirothérapie. Ces sessions d'étude se dérouleront à Tours, les 13, 14, 15, 16 avril 1978.

Le sujet présenté: Les ensellures lombaires dans la genèse des dysarthroses interépineuses, le mal de Bastrup et les sacrolithèses, avec emphase sur les thérapies, la prophylaxie et l'interprétation clinique.

56 M. Louis Moreault, Ph.D. en psychologie, est décédé, à l'âge de 54 ans, le 28 janvier, à New York, où

il était clinicien et directeur des études au Training Institute for Mental Practitioners. Il laisse dans le deuil son épouse Huguette, quatre filles et une petite fille.

57 Me André Lapointe, LL. L., a récemment été nommé vice-président exécutif aux Affaires institutionnelles de Téléglobe Canada.

59 M. Roger Boucher, Ph.D. en chimie, directeur du Laboratoire de Chimie de l'hypertension de l'Institut de Recherches cliniques de Montréal, s'est mérité cette année le prix Marcel Piché, décerné à un chercheur de l'Institut pour l'excellence de ses contributions et de ses travaux scientifiques.

M. Michel Caron, L.Sc.Comm., a été nommé vice-président et directeur général de l'exploitation et du marketing au Gaz Métropolitain.

60 Me Jacques Durocher, LL. L., a été nommé directeur général des ressources humaines à l'Hydro-Québec.

M. Michel Garon, L.Sc.Comm., a été nommé sous-ministre aux Finances du Québec.

61 Le docteur Yves Tellier, chir. dent., a été élu président du Conseil d'administration de l'Association des Chirugiens Dentistes du Québec.

M. Guy Laberge, ing. a été réélu président de l'Association des Anciens du Collège Jean-de-Brébeuf.

M. Denis Vaugois, Lic. Lettres, L. Péd. Fr. et Hist. 1962, vient d'être nommé ministre des Affaires culturelles au gouvernement du Québec.

M. René Gingras, B.Sc. A., ing., a été élu président de l'association des Diplômés de Polytechnique.

62 Le docteur Guy Maranda, chir. dent., a été élu président de la Société canadienne des Chirugiens buc-

caux. De plus, il vient d'être nommé gouverneur de la Fondation de l'Université Laval.

63 Le docteur Pierre Surprenant, chir. dent., a été nommé secrétaire de la Société canadienne des Chirugiens buccaux.

64 M. Camille Limoges, L.Ph., a été élu au Conseil des Curateurs de la Bibliothèque Osler de McGill.

65 Me Claude Fabien, LL. L., vient d'être élu président du Conseil canadien de la Documentation juridique dont il fait partie depuis quatre ans à titre de délégué de l'Association du Barreau canadien.

69 M. Carmine Preziosi, ing. et étudiant en 2e année au programme de maîtrise en administration des affaires, a reçu la bourse de la compagnie Xerox du Canada Limitée.

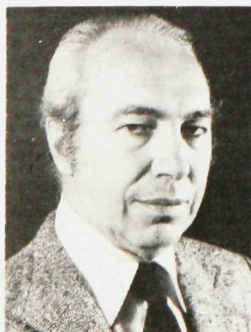
71 Me Pierre Deniger, LL. L., a été nommé secrétaire de la Banque fédérale de Développement.

M. Jean-Guy Laurendeau, M.A. Pol., attaché de coopération à l'Université de Montréal, a été élu trésorier de l'Entraide universitaire mondiale du Canada.

72 M. Gilles Caron, Bac. Adm. Marketing, a été nommé vice-président et directeur général de Promedia Inc.

73 Mlle Marie-Claire Malo, M.B.A., est la récipiendaire d'une bourse de \$500 offerte par la Caisse populaire St-Alphonse d'Youville.

Mlle Louise Desjardins, B.Sc. Pol., a été nommée vice-présidente au secteur Affaires publiques à la Jeune Chambre de Montréal.



René Gingras
24



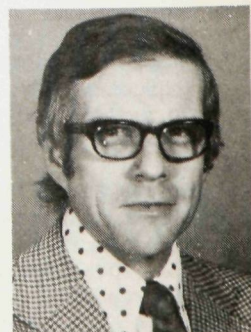
Marie Claire Malo



Dr Lorraine Trempe,



Carmine Preziosi



Guy Maranda

Gros plan



M. Jean-Marc Léger reçoit la Légion d'honneur

Sur proposition de Monsieur le ministre des Affaires étrangères, le Président de la République française a octroyé à monsieur Jean-Marc Léger la dignité d'Officier de la Légion d'honneur. Les insignes de son grade lui ont été remis le 3 février, au cours d'une cérémonie à La Sorbonne, par M. Robert Mallet, Recteur de l'Académie et Chancelier des Universités de Paris, Président d'honneur de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de Langue Française (AUPELF).

Partisan de l'excellence professionnelle et de la liberté intellectuelle, Monsieur Léger a été l'un des initiateurs du rassemblement des communautés universitaires dans le monde. En participant à la création de l'AUPELF dont il est le secrétaire général, il a contribué au rayonnement de l'Université de Montréal tout en favorisant une coopération internationale des plus profitables. En outre, Monsieur Léger a été le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique de 1969 à 1974 et en est aujourd'hui le secrétaire général honoraire.

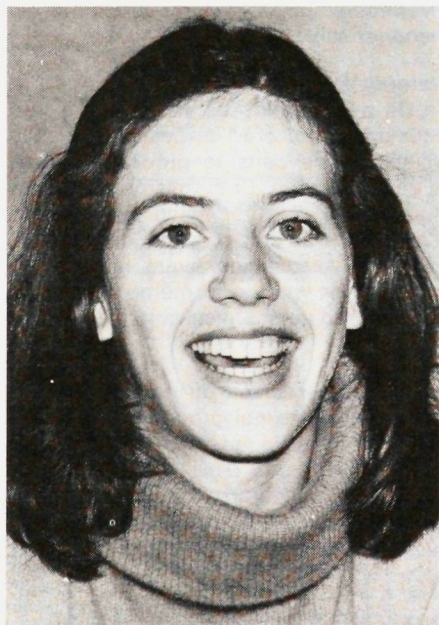
Nous vous rappelons que, pour son apport aux rapprochements et aux échanges des universités, Monsieur Léger avait été choisi par les Diplômés de l'Université de Montréal comme récipiendaire de son Mérite annuel en 1969.

Prix Henry Guze

MM. Germain Lavoie (Ph.D. 1964) et Michel Sabourin (Ph.D. 1971), professeurs agrégés au Département de psychologie ont mérité le Prix Henry Guze décerné par la Society for Clinical and Experimental Hypnosis pour la meilleure recherche de l'année 1976 dans le domaine de l'hypnose. Ce prix leur a été attribué pour leur recherche portant sur "l'Hypnotisability as a Function of Function of Adaptive Regression among Chronic Psychotic Patients". Les deux professeurs s'étaient déjà mérité ce prix en 1973.

Erratum

Nous vous prions de noter qu'une erreur s'est glissée dans notre numéro de novembre-décembre. En effet, c'est M. David Feuerwerker, professeur et fondateur du Département des Etudes juives à l'Université de Montréal, qui a reçu le prix Broquette-Gonin de l'Académie française pour son ouvrage intitulé "L'Emancipation des Juifs en France de l'Ancien Régime au second Empire".

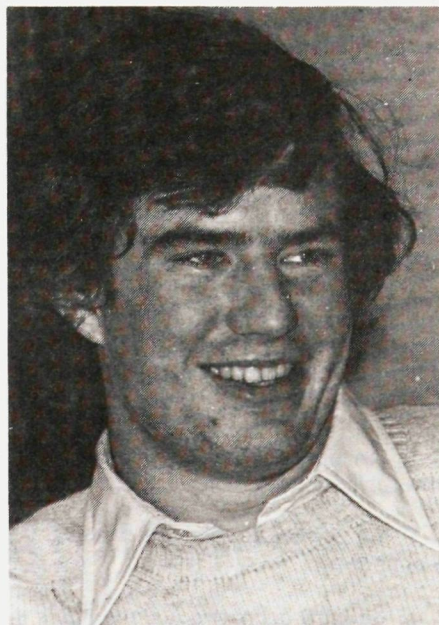


Mlle Nadine Baudot, B.Sc. Econ., est la première Québécoise récipiendaire d'une bourse Rhodes. Elle s'inscrira en septembre prochain à l'Université d'Oxford en Grande-Bretagne.

Mention honorifique

Six diplômés de l'Ecole Polytechnique de Montréal ont été honorés par leurs confrères en témoignage de leurs services à la collectivité en tant qu'ingénieurs. Le 3 mars, l'Association des Diplômés de Polytechnique a rendu hommage à :

- M. Roger-O. Beauchemin, président de la Société de Développement portuaire du Port de Montréal (1950);
- M. Charles Boulva, président de la Société de Développement de la Baie James (1939);
- M. Robert Boyd, président de l'Hydro-Québec et de la Société d'Énergie de la Baie James (1943);
- M. Yvon Gariépy, directeur de la Monnaie Royale Canadienne (1947);
- M. Jean-Paul Gignac, président de Sidbec-Dosco (1947) et
- M. Paul-D. Normandeau, président de la Voie maritime du Saint-Laurent (1938).



Boursier Rhodes

M. Jacques Hurtubise, B.Sc. Math., boursier Rhodes, poursuivra ses études en mathématiques à l'Université d'Oxford au niveau de la maîtrise.

Avis d'élection

Tous les diplômés intéressés à poser leur candidature à l'un des six postes d'administrateurs vacants dans le prochain Conseil d'administration de l'Association doivent en informer le comité de mise en candidature de la façon suivante:

- Remplir au complet le bulletin de présentation suivant:
- S'assurer qu'il parvienne au secrétariat de l'Association des Diplômés, **2910, boulevard Edouard-Montpetit, Bureau 3, Montréal H3T 1J7** avant le **1er mai 1978 à 16 heures.**

Il est résolu que:

I- Comité de mise en candidature :

A. 1. soit formé un comité de mise en candidature de cinq membres choisis de la façon suivante :

a. deux membres nommés par l'Assemblée générale annuelle lors de la dernière assemblée;

b. deux membres nommés par le conseil d'administration, hors de ces cadres.

c. le président des D.U.M.

2. ces cinq membres élisent entre eux un président du comité de mise en candidature, un vice-président, un secrétaire et deux scrutateurs.

B. Aucun des membres de ce comité de mise en candidature ne peut être à la fois membre de ce comité et candidat à un poste au conseil d'administration; advenant ce cas, il doit démissionner du comité et le Conseil doit combler la vacance.

C. Si un des membres du comité se trouve dans l'incapacité d'occuper son poste, il appartient au Conseil de combler la vacance.

D. Le président du comité est d'office président d'élection.

E. Le comité de mise en candidature a pour rôle:

a. de faire connaître aux membres le nombre de postes qui devront être comblés lors de la formation du prochain conseil d'administration;

b. d'inviter les membres à poser leur candidature dans les délais prescrits;

c. de recevoir les bulletins de candidature;

d. de vérifier l'éligibilité des candidats;

e. de soumettre la liste complète des candidats en vue de l'élection (s'il y a lieu).

II. Éligibilité :

Tout diplômé de l'Université de Montréal, au sens du règlement de l'Association, peut se porter candidat à l'un des postes d'administrateurs.

III. Procédure et calendrier :

Le nouveau conseil d'administration devant entrer en fonction le 1er juillet de chaque année, son renouvellement doit s'effectuer selon la procédure et le calendrier suivant :

Interdit de mars :

Un avis invitant les diplômés à poser leur candidature à l'un des postes d'administrateurs dans le prochain conseil d'administration. Cette mise en candidature doit s'effectuer selon les règles à l'article IV et doit parvenir au secrétariat de l'Association avant le 1er jour du mois de mai de la même année, ou le jour juridiquement suivant.

Mars :

Première réunion du comité de mise en candidature qui procède à l'élection décrite dans le présent règlement à l'article I. A. 1. ainsi qu'à l'étude de certains candidatures qui pourront être suscitées en vue du renouvellement partiel du Conseil d'administration.

Mai :

Le comité de mise en candidature:

a. étudie les bulletins de candidature parvenus au secrétariat dans les délais prescrits;

b. vérifie l'éligibilité des candidats;

c. établit la liste des candidatures acceptées sans identifier celles qu'il a suscitées, s'il en est.

Interdit de juin :

Proclamation des élus si le nombre de candidats correspond au nombre de postes à combler;

ou
convocation de tous les membres à une assemblée générale extraordinaire en vue de procéder à l'élection si le nombre de candidats est supérieur à celui des postes à combler.

Fin juin :

Assemblée générale extraordinaire en vue de l'élection (s'il y a lieu).

1er juillet :

Entrée en fonction du nouveau conseil d'administration.

IV. Mise en candidature :

A. Tout candidat à un poste d'administration doit remplir un bulletin de présentation donnant son nom, son adresse, la faculté dont il est diplômé et son année de promotion. Ce bulletin doit être signé par le candidat et contresigné par deux diplômés appuyant sa candidature. C'est derniers doivent aussi inscrire leurs noms, adresses, leurs facultés ou écoles dont ils sont diplômés et leurs années de promotion.

B. Les bulletins de candidature doivent parvenir au secrétariat de l'Association avant le 1er mai à 16 heures, ou le jour juridique suivant.

C. Le comité de mise en candidature peut, s'il le juge à propos, inviter un diplômé à poser sa candidature, et dans ce dernier cas, accepter son bulletin de candidature même après le délai ci-haut.

V. Mode d'élection :

A. S'il y a autant de candidats que de postes à combler, ils sont proclamés élus par le président d'élection.

B. S'il y a plus de candidats que de postes à combler :

a. l'assemblée procède à l'élection sous la direction du président d'élection;

b. chaque électeur est appelé à indiquer sur un bulletin de vote le nom des personnes qu'il désire élire au conseil, jusqu'à concurrence du nombre de postes à combler. Les bulletins sont compilés par les scrutateurs qui font rapport du résultat à l'assemblée. Les candidats qui ont recueilli le plus de voix sont déclarés élus au conseil.

BULLETIN DE PRÉSENTATION

JE, _____ diplômé de la

FACULTE de _____ en 19 _____ demeurant

_____ RUE _____

VILLE _____

pose ma candidature au poste de membre du Conseil d'administration de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal pour les années 1978-79 et 1979-80.

SIGNATURE _____

J'APPUIE CETTE CANDIDATURE :

M _____ Faculté _____ en 19 _____

ADRESSE _____

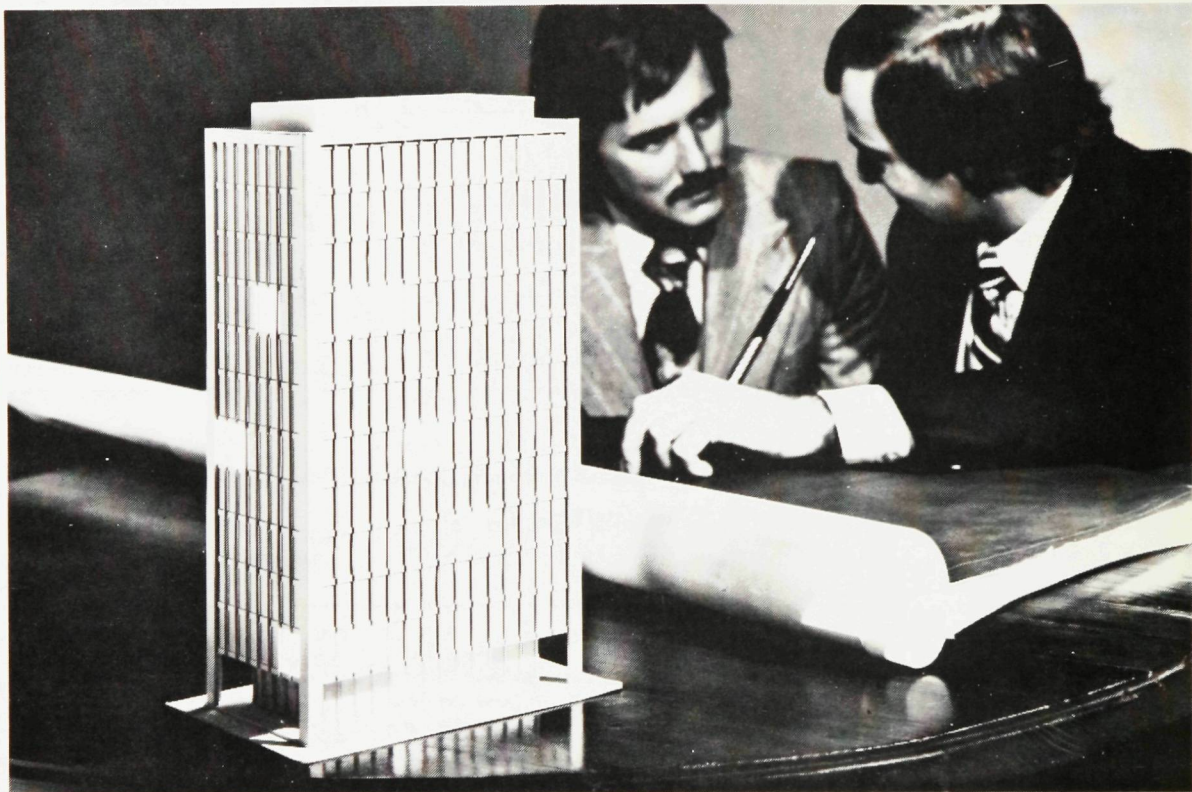
SIGNATURE _____ Date _____

J'APPUIE CETTE CANDIDATURE :

M _____ Faculté _____ en 19 _____

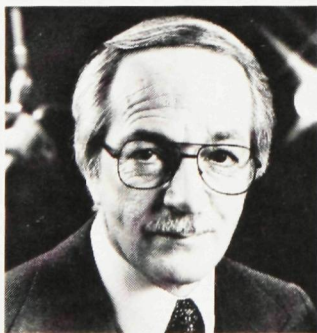
ADRESSE _____

SIGNATURE _____ Date _____



**Saurez-vous réussir
à votre avantage
vos transactions immobilières?**

Au Trust Général, on le fait. Mieux.



Des collaborateurs efficaces

Vous vous attendez avec raison à rencontrer un agent compétent: il doit réunir des qualités professionnelles telles que la discrétion, l'aptitude à identifier les obstacles et à formuler des solutions originales. Vous ne regretterez sans doute pas qu'il ait aussi un sixième sens pour "la bonne affaire".

Des ressources complètes

Au Trust Général, vous bénéficiez de l'expérience d'agents habitués aux aspects complexes et techniques de vos transactions. Vous profitez d'un service de courtage immobilier sûr et efficace,

qu'il s'agisse d'immeubles commerciaux, industriels ou d'investissements immobiliers. Au Trust Général, vous avez également accès à tous les autres services immobiliers: évaluation d'immeubles, prêts hypothécaires et administration d'immeubles.

Rencontrez un agent du Trust Général. C'est mieux.

Montréal • Outremont • Longueuil •
Laval • Saint-Jérôme • Drummondville •
Trois-Rivières • Shawinigan • Québec •
Lévis • Rivière-du-Loup • Rimouski •
Chicoutimi • Baie-Comeau, Haute-riève •
Sept-Îles • Hull • Ottawa •

**TRUST
GÉNÉRAL**
courtier